

APPENDICE No 6

M. Reilly est rappelé et il continue son témoignage relatif à certains cas au sujet desquels il s'est élevé des différends entre le Bureau des Pensions.

M. Paton, le secrétaire du Bureau des Pensions, soulève la question des décisions adoptées par le Bureau des Pensions relativement aux cas cités par M. Reilly lesquelles ont été insérées dans les procès-verbaux. Le président décrète que les décisions des deux Bureaux doivent y figurer, mais les décisions du Bureau des Pensions seront insérées lorsque leur représentant aura rendu témoignage.

M. Reilly fait des recommandations.

Le témoin est interrogé par M. MacNeil et par le comité.

M. Shaw propose, appuyé par M. Humphrey "Qu'un petit sous-comité soit nommé afin d'examiner la loi concernant la juridiction du Bureau d'appel, et qu'il recommande les modifications qu'il serait opportun d'apporter à celle-ci".

La motion étant adoptée le sous-comité suivant est nommé.

MM. Caldwell, Speakman, Humphrey, Ross, Clark, Shaw et le président.

Le témoin est interrogé de nouveau.

M. Speakman propose, appuyé par M. Caldwell, "Qu'un sous-comité soit nommé afin de s'occuper des recommandations relatives aux modifications qui doivent être apportées à la Loi des pensions. Ce sous-comité remplacera tous les autres sous-comités qui sont par la présente abolis".

Adopté.

On nomme un sous-comité qui se compose comme il suit: MM. Caldwell, Speakman, Humphrey, Ross, Clark, Shaw et le président.

Le sous-comité devra se réunir de deux à trois heures de l'après-midi, mardi, le 24 juin 1924.

Le comité s'ajourne à une heure de l'après-midi, et doit se réunir de nouveau mercredi, le 25 juin, à onze heures du matin.

J. P. DOYLE,

Greffier intérimaire du comité.

SALLE DE COMITÉ 436,

MERCREDI, le 25 juin 1924.

Le comité se réunit à onze heures du matin, sous la présidence de M. Jean J. Denis, le président.

Autres membres présents: MM. Arthurs, Brown, Caldwell, Carroll, Chisholm, Knox, Robinson, Ross, Speakman et Wallace.

Témoins: Le colonel N. F. Parkinson, sous-ministre du Rétablissement des soldats dans la vie civile est appelé, assermenté, interrogé et renvoyé.

M. E.-H. Scammell, le sous-ministre adjoint est appelé, assermenté et interrogé.

M. Arthurs propose, avec l'appui de M. Wallace, que les modifications projetées à la Loi concernant le ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile, présentées à l'assemblée par le colonel Parkinson, soient recommandées à la Chambre afin qu'elles y reçoivent la sanction législative.

Adopté.

Le comité s'ajourne.

A. A. FRASER,

Greffier intérimaire du comité.